



DATE 31 OCT 2017 DEBUT DE SEANCE :

Lieu - Notre salle, **27 bd Joffre – 1^{er} Etage** - 30300 BEUCAIRE.

ORDRE DU JOUR : 1 – Election du nouveau bureau – Questions diverses

ETAIENT PRESENTS : Martine T., Daniel, Catherine, Marité M., Eliane, Marise A., Christian B., Lucienne B., Roseline C., Marité D., Néné, Charles M., Michèle N., Geneviève, Suzy,- Marie Paule.

Sont excusés : André D., Jean F., Christine C..

Sont Absents : Liliane.

Adhérents non Elus Présents : Lucienne L., Charlette B..

Soit Présents : 18 **adhérents**.

Secrétaire de Séance : Marie Paule .

1^{ère} question : ELECTION DU BUREAU.

Renouvellement du bureau, voté à l'unanimité : **Michèle N.** Présidente, **Marise A.** Vice-Présidente, **Christian B.** Vice-Président, **Suzy** Trésorière, **Jean F.** Secrétaire.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Séjours. Néné remet un dossier pour l'itinérance « Compostelle » du Puy en Velay à Aumont sur Aubrac pour le mois de mai. Il informe le CA qu'une vingtaine de randonneurs seraient intéressés. Déplacement Train ou voiture ? Michèle avait étudié également le même dossier et précise que les dates et les modalités seront communiquées au plus tard début janvier ainsi que les autres projets séjours : Londres, Italie et aussi les miniséjours : Lac du Salagou, Aigoual...
- Christian demande si le séjour à Lloret de Mar la semaine prochaine est maintenu en raison des événements en cours. A l'unanimité il est répondu que rien ne devrait bouger d'ici la fin de l'année et qu'il ne faut pas s'attacher à ces événements car plus rien ne serait fait, donc le séjour est maintenu.
2. Les animateurs de randonnée précisent que les randonneurs doivent avoir dans leur sac à dos une pochette dans laquelle ils glissent le n° de tél d'une personne à prévenir en cas d'accident. Ce point sera rajouté au règlement intérieur.
3. Journée PSC1. Les inscriptions sont en cours et l'on ne devrait pas avoir de problème pour remplir le stage. A noter que de nombreux animateurs sont à jour de leur formation.
4. Michèle va commencer les formations d'animateurs, elles se feront par petit groupe, chez elle pour la théorie et la pratique s'effectuera au cours des randonnées. Depuis la rentrée quelques adhérents se sont déjà familiarisés avec la carte...
5. Martine demande d'ouvrir, sur notre site, une nouvelle rubrique Photo. Ce sera fait dès que Michèle aura reçu les documents à y incorporer.
6. Martine demande si elle peut organiser un séjour photo. A moins de s'adresser chez un voyageur professionnel Michèle doit être présente aux séjours. Donc à rediscuter.
7. La discussion s'engage sur le fait que ce serait bien qu'il y ait plus d'animateurs qui passent leur diplôme animateur de randonnée, ceci engendrerait bien sûr plus de possibilités ! Mais Michèle précise que parmi les membres de La Culturothèque il y a de belles personnes qui n'hésitent pas à proposer leur soutien pour répondre à tout problème.
8. LOTO. Charles, Absent le 19 novembre, sera quand même là pour l'organisation et passera le relais en fin de matinée. Lucienne se fera assister de Babeth pour le ballottage. Michèle ne doit plus s'occuper des fonds de caisse, chacun des caissiers se chargera de son fonds de caisse. Michèle présente la banderole imposée par la Mairie pour la publicité mais rappelle qu'il faut quand même faire de la pub :

flyers + affiches chez les commerçants et dans les villages alentours. Certaines équipes se sont portées volontaires mais il en faudrait plus.

9. Téléthon. Les manifestations se dérouleront toutes le vendredi 1^{er} décembre (*la Mairie de Beaucaire, organisant les 1 et 2 décembre, soit une semaine avant le Téléthon officiel*). Une randonnée est prévue le vendredi matin avec repas dans notre salle avec les joueurs de Scrabble. Un tournoi Tarot a été rajouté pour ceux qui veulent rester l'AM. Michèle insiste sur le fait qu'il est nécessaire de récolter de l'argent...
10. Gouter de Noël : il se déroulera le 19 décembre dans notre salle. Il sera animé par Agnès et son orgue de Barbarie.
11. Repas de Noël comme l'an passé des repas seront organisés dans des restaurants. André et Lucienne doivent voir chacun de leur côté. Bien sûr... les petits « ++ » de chaque activité seront maintenus.
12. Lucienne demande si l'Agenda sur le site peut être partagé. Michèle répond que non, elle y avait pensé, mais en fait elle ne peut pas faire deux agendas car ce serait source d'erreur et elle rappelle que l'Agenda est seulement un « Agenda Prévisionnel » et que c'est le programme mensuel qui fait référence. A noter que la nouvelle version programme couleur PDF est préférée à l'ancienne version sur le site.
13. Il est rappelé que tous les activités ont du succès, avec des participants très intéressés et un très bon esprit. On ne dira pas qu'il y a des personnes « blagueuses »....

Et c'est donc avec le sourire qu'on lève nos verres (de cidre) à une nouvelle et belle saison de La Culturothèque !